

CAROLINE RAMADE

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS
TÉL. : 01.42.00.25.78

**ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES
LIEUX DE CULTES DES TÉMOINS DE JÉHOVAH**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2016

Aux Adhérents de

L'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah

11, rue de Seine
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 25 janvier 2017

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

*Association pour la Construction et le Développement
des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah*

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.09.2015 au 31.08.2016

11 rue de Seine
92100 Boulogne-Billancourt

B I L A N

Exercice du 01.09.2015 au 31.08.2016

	Au 31.08.2016			Au 31.08.2015
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
. Brevets et licences	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	-	-	-	-
. Constructions	570 000,00	200 723,29	369 276,71	388 276,71
. Matériel entretien édifices de culte	588 380,47	490 502,35	97 878,12	153 215,13
. Autres immobilisations corporelles	433 960,80	255 343,10	178 617,70	201 416,04
. Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières				
. Prêts sans intérêts (const. lieux de culte)	-	-	-	-
. Autres immobilisations financières	2 095,00	-	2 095,00	4 500,00
Total I	1 594 436,27	946 568,74	647 867,53	747 407,88
Stocks	284 964,95		284 964,95	297 411,40
Créances				
. Fournisseurs, avances et acomptes	85 348,91	-	85 348,91	95 335,57
. Prêts sans intérêts crt terme (lieux de culte)	-	-	-	-
. Autres créances	-	-	-	15 869,38
Valeurs mobilières de placement				
. SICAV monétaires	6 971 657,19	2 938,56	6 968 718,63	3 102 767,38
Disponibilités	804 517,52	-	804 517,52	877 929,88
Charges constatées d'avance	943,19	-	943,19	3 295,61
Total II	8 147 431,76	2 938,56	8 144 493,20	4 392 609,22
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	9 741 868,03	949 507,30	8 792 360,73	5 140 017,10

B I L A N

Exercice du 01.09.2015 au 31.08.2016

P A S S I F

	Au 31.08.2016	Au 31.08.2015
Fonds associatifs		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	10 736 313,28	10 736 313,28
. Fonds associatifs avec droit de reprise	2 573 063,20	2 573 063,20
. Réserves	1 056 968,42	1 056 968,42
. Droits des propriétaires (commodat)	369 276,71	388 276,71
. Report à nouveau	- 11 559 316,50	- 11 700 200,18
. Résultat de l'exercice	3 862 424,83	140 883,68
Total I	7 038 729,94	3 195 305,11
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	33 530,00	18 061,67
Total II	33 530,00	18 061,67
Fonds dédiés		
. Ressources affectées - programme de solidarité	-	-
. Ressources affectées - projets particuliers	-	-
Total III	-	-
Dettes		
. Emprunts et dettes financières divers	1 411 367,28	1 469 367,28
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 757,75	204 330,00
. Dettes fiscales et sociales	24 590,47	17 955,30
. Legs et donations en cours	-	-
. Autres dettes	101 385,29	234 997,74
Produits constatés d'avance	-	-
Total IV	1 720 100,79	1 926 650,32
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	8 792 360,73	5 140 017,10

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2015 au 31.08.2016

CHARGES

	Au 31.08.2016	Au 31.08.2015
Charges courantes		
Achats	279 934,28	359 354,86
Autres charges externes	1 028 053,93	1 058 350,22
Impôts et taxes	13 111,13	6 902,73
Indemnités et charges sociales Caisse des cultes	488 992,38	254 080,65
Autres charges de gestion courante	2 866 970,73	5 885 230,13
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	113 837,80	119 426,99
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 938,56	-
Pour risques et charges : dotations aux provisions	15 468,33	18 061,67
Total I	4 809 307,14	7 701 407,25
Charges financières	25,93	-
Total II	25,93	-
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Charges / antichrèse	-	-
Autres charges exceptionnelles	21 362,48	8 890,97
Total III	21 362,48	8 890,97
Engagement sur ressources affectées		
Programme de solidarité	-	-
Projets particuliers	-	-
Legs et donations	-	-
Total IV	-	-
TOTAL CHARGES (I+II+III+IV)	4 830 695,55	7 710 298,22
Solde créditeur (excédent)	3 862 424,83	140 883,68
TOTAL GÉNÉRAL	8 693 120,38	7 851 181,90

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01.09.2015 au 31.08.2016

PRODUITS

	Au 31.08.2016	Au 31.08.2015
Produits courants		
Cotisations des membres	660,00	600,00
Subventions d'associations cultuelles	5 233 361,70	5 229 459,07
Offrandes cultuelles	3 306 729,61	2 595 018,46
Loyers sur antichrèse	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Autres produits courants	12 165,77	5 265,87
Total I	8 552 917,08	7 830 343,40
Produits financiers		
Produits d'épargne associative	3 394,39	9 143,93
Autres produits financiers	3 757,13	7 224,57
Total II	7 151,52	16 368,50
Produits exceptionnels		
Legs et donations	111 606,14	-
Autres produits exceptionnels	21 445,64	4 470,00
Total III	133 051,78	4 470,00
Report sur ressources affectées		
Sur apports	-	-
Sur subventions d'associations cultuelles	-	-
Sur offrandes cultuelles	-	-
Sur legs et donations	-	-
Total IV	-	-
TOTAL PRODUITS (I+II+III+IV)	8 693 120,38	7 851 181,90
Solde débiteur (déficit)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	8 693 120,38	7 851 181,90

ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01.09.2015 au 31.08.2016

À la clôture de l'exercice, les comptes annuels présentent les caractéristiques suivantes :

Total Bilan	8 792 360,73
Résultat de l'exercice	3 862 424,83

I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment le règlement ANC n° 2014-03 et le règlement CRC n° 99-01.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début exercice	+	-	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Brevets et licences	13 377,71	-	13 377,71	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			
Constructions (commodat)	570 000,00	-	-	570 000,00
Matériels entretien édifices du culte	613 024,10	8 578,57	33 222,20	588 380,47
Autres immobilisations corporelles	426 563,73	46 774,18	39 377,11	433 960,80
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Prêts sans intérêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	4 500,00	16 801,00	19 206,00	2 095,00
T o t a l	1 627 465,54	72 153,75	105 183,02	1 594 436,27

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à du matériel d'équipement et de l'outillage destinés à la rénovation et construction d'édifices de culte.

État des amortissements et des provisions

Éléments	Valeur brute début exercice	+	-	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Brevets et licences	13 377,71	-	13 377,71	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			
Constructions (commodat)	181 723,29	19 000,00	-	200 723,29
Matériels entretien édifices du culte	459 808,97	55 977,52	25 284,14	490 502,35
Autres immobilisations corporelles	225 147,69	57 860,28	27 664,87	255 343,10
Immobilisations en cours	-	-		-
Immobilisations financières				
Prêts sans intérêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total	880 057,66	132 837,80	66 326,72	946 568,74

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Logiciels: 1 an ;
- Constructions : 10 à 50 ans ;
- Matériels entretien des édifices de culte : 5 à 7 ans ;
- Matériel de transport : 4 ans ;
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans.

État des provisions

Éléments	Valeur début exercice	+	-	Valeur fin exercice
Provisions	18 061,67	15 468,33		33 530,00
Total	18 061,67	15 468,33	-	33 530,00

Cette provision correspond aux sommes conservées dans les comptes de l'association pour ses ministres religieux et dont le versement peut potentiellement être demandé par ceux-ci. Cette provision est réajustée chaque année.

Tableau des échéances des créances

Éléments	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts sans intérêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	2 095,00	2 095,00	-
Fournisseurs, avances et acomptes	85 348,91	85 348,91	-
Autres créances	-	-	-
Total	87 443,91	87 443,91	-

Tableau des échéances des dettes

Éléments	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts et dettes financières	1 411 367,28	1 261 367,28	150 000,00	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	182 757,75	182 757,75	-	-
Dettes fiscales et sociales	24 590,47	24 590,47	-	-
Legs et donations en cours	-	-	-	-
Autres dettes	101 385,29	101 385,29	-	-
Total	1 720 100,79	1 570 100,79	150 000,00	-

Valeurs mobilières de placement

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Il a été comptabilisé une moins-value latente sur valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'élevant à :

Moins- value latente

2 938,56 €

III - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'associations culturelles

Des associations culturelles locales et régionales soutiennent l'association par le versement de subventions qui permettent d'assurer le financement de projets de rénovation et de construction d'édifices de culte.

L'association a également bénéficié de la part de la Fédération chrétienne des Témoins de Jéhovah de France de subventions afin de la soutenir dans son programme de construction et de réaménagement de lieux de culte en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Legs et donations

Au cours de l'exercice, l'association a été bénéficiaire d'une assurance vie pour un montant de 111 606,14 €.

Autres charges de gestion courante

Le poste "autres charges de gestion courante" se rapporte principalement à la prise en charge des dépenses liées à la rénovation et la construction de lieux de culte pour le compte des associations locales.

IV - AUTRES INFORMATIONS

Legs à réaliser

Legs nets à réaliser

4 029,00

Activités

Conformément à son objet statutaire ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables, les activités de l'Association pour la Construction et le Développement des Lieux de Culte des Témoins de Jéhovah ont consisté, au cours de l'exercice 2016, en l'exercice public du culte, en particulier par l'assistance apportée à la construction et à la rénovation d'édifices de culte, par l'entretien de ses ministres du culte et l'organisation de cérémonies culturelles.